



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129656

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres d'ériger l'éducation physique et sportive et son prolongement, le sport scolaire, comme une priorité de l'éducation nationale, au même titre que la maîtrise de la langue, et d'ajouter une compétence du type « connaître et maîtriser son corps » au socle commun de connaissances et de compétences. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129656

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1974

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)